

Tel était le contenu de la lettre dont le parti libéral souhaite débattre. J'espérais que cette question délicate ne soit pas exploitée de façon partisane, mais le parti libéral a choisi de présenter une motion à la Chambre et nous allons donc y répondre.

Monsieur le Président, tout le monde ici sait que les sociétés modernes sont complexes, et elles le deviennent encore plus. Malheureusement, un des éléments de cette complexité, une des phases de la vie nationale et internationale moderne, c'est le recours croissant à la violence, non seulement à l'étranger, mais aussi au Canada. Toutes les sociétés civilisées veulent freiner cette tendance à la violence, en supprimer les causes premières et s'assurer qu'elles n'encouragent pas innocemment des activités qui peuvent avoir des conséquences violentes. C'est certainement l'un des engagements profonds de notre pays et de notre gouvernement.

Monsieur le Président, nous ne devons pas oublier que des Canadiens ont été victimes d'actes terroristes chez eux et à l'étranger. La peur qui s'est emparée de tous les Canadiens lors de la crise d'octobre au Canada, en 1970, sera toujours présente dans notre esprit. Encore récemment, certains de nos concitoyens ont subi les conséquences tragiques du terrorisme. Des Canadiens ont échappé à la mort de justesse lors d'un détournement d'avion à Karachi, en 1986. Il y avait aussi des Canadiens à bord du navire de croisière italien Achille Lauro qui est tombé aux mains de terroristes en septembre 1985, incident au cours duquel un des passagers a été exécuté par les terroristes. Trois cent vingt-neuf personnes, des Canadiens pour la plupart, ont perdu la vie dans la tragédie d'Air India en 1985. Un Canadien a été tué lors de l'incident survenu à l'ambassade du Turquie en 1985. La même années, des usagers du métro de Toronto ont été pris en otages par des terroristes. En novembre 1985, une attaque terroriste lancée contre un avion égyptien dans l'île de Malte a coûté la vie à une Canadienne et à son jeune enfant. En 1986, il y a eu une tentative d'assassinat contre un ministre du cabinet indien, dans l'île de Vancouver.

Dans le cadre des mes responsabilités, j'étais à Beiseker, en Alberta, lorsqu'une Canadienne et son nourrisson, victimes du terrorisme à l'étranger, ont été inhumés. Dans le cadre de mes fonctions toujours, j'ai représenté le Canada et le Parlement sur la péninsule près de Cork, en Irlande, où un monument a été érigé à la mémoire des victimes canadiennes de la tragédie d'Air India. J'ai assisté à de trop nombreuses funérailles pour prendre cette question à la légère. Oui, je sais très bien que certains de mes collègues, dans d'autres pays moins tranquilles et moins libres, ont assisté à beaucoup plus de funérailles.